
Programme de Formation

Financement de projet structuration et bancabilité

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Juristes de banque et juristes financiers
Avocats
Directions financières
Front office et middle office
Départements des risques



Objectifs pédagogiques

- Disposer d'une bonne connaissance du financement de projet
- Maîtriser les principes de base
- Renforcer les techniques de négociation (approche bancaire)



Description

Introduction

Principaux points d'attention

- Définition du financement de projet
- Appréciation du risque de crédit dans un financement de projet
- Financement sans recours ou à recours limité
- Analyse de la bancabilité du projet
- Aspects de structuration juridique

Les fondamentaux

- Principes liés à la répartition des risques
- Risque de contrepartie et risque d'interface
- Due diligence et incidences sur la structure contractuelle
- Spécificités liées au financement d'un projet public (particularités liées au caractère administratif du contrat de tête ; bancabilité et projet public ; principe 'if and when'..)

I. SOLIDITÉ ET VIABILITÉ DU PROJET

Maîtriser et sécuriser les revenus

1. La source des revenus du projet

- Projet avec contrat global (marché de partenariat)
- Projet avec contrat d'achat long terme (off take agreement)
- Projet en mode concession (code de la commande publique)

2. Le respect des performances attendues du projet



FORMATION

- Préserver le projet
- Les contrats de prestations
- Anticipation des aléas et difficultés

II. FINANCEMENT JUNIOR

1. Les accords relatifs aux apports de fonds propres
 2. Les accords de subordination
- Les catégories de subordination
 - Clause de turnover

III. FINANCEMENT SENIOR

1. Crédit bancaire
- Ratios
 - Comptes bancaires du projet
 - Cascade des paiements
2. Garanties du crédit
- Garanties défensives (cession Dailly, nantissement des comptes bancaires)
 - Garanties offensives : prise du contrôle de la société de projet : nantissement des titres de la société de projet
 - Garanties offensives et prise du contrôle des actifs de la société de projet : direct agreement - step in right
3. Financement par les fonds de dette

**Prérequis**

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.

**Modalités pédagogiques**

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques

**Moyens et supports pédagogiques**

Remise du support pédagogique aux stagiaires

**Modalités d'évaluation et de suivi**

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation